
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 4 FÉVRIER 2019 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 4 février 2019 à 19 h et présidée par le maire Gray Forster

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5 : Sylvain Hébert
 Siège no 6: Pierre Reid

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LUNDI 4 FÉVRIER 2019 à 19 heures

Pensée : Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM
--

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©
--

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©
--

Assemblée ordinaire du 7 janvier 2019

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de janvier 2019, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES
--

6.01

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES A PAYER ©
--

8.1 salaires du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019 ©

14 718.83 \$ dépôt direct
achats listes ©
2019-02A 68 137.57 \$
2019-02B 74 994.60 \$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de janvier en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 AVIS DE MOTION

9.01

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

10.01

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, régie des Hameaux et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille, loisirs et sécurité civile
Conseillère #4 Jean Martel : chambre de commerce et sécurité civile
Conseiller #5 Sylvain Hébert : Incendie et voirie
Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile
Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Dépôt de rapport

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Pas de rapport – 1 seul permis

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Préparation pour l'envoi des comptes de taxes

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Journées de la persévérance scolaire du 11 au 15 février 2019
- 13.02 Acceptation du rapport déposé par les pompiers de la Régie
- 13.03 Liste des personnes endettées envers la municipalité
- 13.04 Demande de subvention dépenses programme amélioration réseau député
- 13.05 Don pour la société canadienne du cancer
- 13.06 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés et contribution
- 13.07 Mandat pour la demande d'aide financière au programme proximité
- 13.08 Demande de contribution financière du Club Fadoq de East Angus
- 13.09 Don pour la journée Natalie Champigny le 2 mars 2019 (50\$)
- 13.10 Mandat à Solidarité HSF de gérer le PAGIEPS
- 13.11 Contribution financière pour le projet sans rendez-vous pour tous
- 13.12 Demande de la Ville de East Angus concernant la fermeture du chemin 1^{er} rang Ouest
- 13.13 Remboursement de taxes non résident – aquaforme adulte

14.00 INVITATIONS

- 14.01 Carrefour jeunesse-emploi du HSF – consommation de drogues et d'alcool mardi le 29 janvier au Chevaliers de Colomb
- 14.02 Invitation au lancement de la démarche sociale chez Valoris le 6 février à 19 hrs
- 14.03 Souper spaghetti et soirée dansante (voyage humanitaire) polyvalente 16 février 2019
- 14.04 Centre d'action bénévole – cabane à sucre vendredi le 12 avril 2019

15.00 VARIA

- 15.01 Rencontre d'informations avec nos aviseurs légaux
- 15.02 Sommaire annuel 2018- collecte sélective
- 15.03 Compte rendu de la réunion de voirie – dossier chemin des Boisés

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

17.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 FÉVRIER 2019 à 19 heures

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2019-018

résolution no 2019-018

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-019

résolution no 2019-019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté en laissant le point « Varia » ouvert.

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JANVIER 2019

2019-020

résolution no 2019-020

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 7 janvier 2019 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale, Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2019-021

résolution no 2019-021

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de janvier 2019 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Denis Veilleux demande pourquoi le montant de l'augmentation pour le service d'enlèvement et de traitement des ordures est plus élevé que le montant que Valoris charge.

M. le maire lui mentionne que la municipalité a absorbé le surplus des 2 dernières années et que pour faire réaliser aux contribuables que le service de ramassage et de l'enfouissement coûte très cher et qu'il faut qu'on diminue le tonnage au site. On ramasse en moyenne 1 tonne par résidence d'ordure et 0.2 tm de recyclage.

M. Veilleux demande si la municipalité a l'intention de contester le registre des armes à feu.

M. le maire mentionne que les membres du conseil n'ont pas discuté du sujet.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

Aucune

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

Aucun

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de janvier 2019, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2019-022

résolution no 2019-022

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de janvier 2019 pour un montant de 14 718.83\$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2019-02A	68 137.57 \$
2019-02B	74 994.60 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

A D O P T É E

9.00 AVIS DE MOTION

Aucun

10.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

Aucun

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile
Réunion de la régie des Hameaux le 19 fév. 2019

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Assemblée publique de la Régie des incendies mardi.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Une réunion pour plaisirs d'hiver et réunion régulière

Conseillère #4 Jean Martel
Rien

Conseiller #5 Sylvain Hébert
Rencontre de la Régie des incendies

Conseiller #6 Pierre Reid
Dossier de l'emploi, la responsable Mme Castelli

Maire : MRC
Rencontre du CLD le 6 fév, à 9 hrs et Valoris à 19 hrs.

b) Rapports – chef d'équipe en voirie

Dépôt de rapport de voirie

ACHAT DE SABLE POUR DÉNEIGEMENT

2019-023

résolution no 2019-023

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser l'achat d'environ 300 tonnes de sable pour la réserve de l'entreprise Jocelyn Ménard au coût de 7.90\$ la tonne incluant le transport.

A D O P T É E

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Aucun rapport – 1 permis

Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

Préparation des comptes de taxes.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 12 AU 16 FÉVRIER 2018

ATTENDU que le décrochage scolaire est un enjeu social majeur;

ATTENDU que l'Estrie travaille depuis 2006, via la Table estrienne de concertation inter-odres en éducation (TECIÉ) et son projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) à la prévention du décrochage scolaire et à la réussite éducative des jeunes, et ce, à tous les ordres d'enseignement ;

ATTENDU que ce travail commence à porter ses fruits ;

ATTENDU qu'il importe de demeurer vigilants et de continuer à œuvrer ensemble à la persévérance scolaire des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit là d'un enjeu étroitement lié au développement socioéconomique de chacune des communautés de la région ;

ATTENDU que dans cette perspective, le projet PRÉE annonce les **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles auront lieu du 11 au 15 février 2019 ;

2019-024

résolution no 2019-024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'appuyer tous les intervenants qui se mobilisent autour de la lutte au décrochage scolaire dans leurs efforts;

DE témoigner de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 11 au 15 février 2019 comme **Journées de la persévérance scolaire** sur le territoire de la Municipalité du canton de Westbury;

QU'une lettre soit envoyée aux élèves qui vont graduer cet automne selon la liste fournie, pour les motiver à continuer.

A D O P T É E

13.02 ACCEPTATION DU RAPPORT DÉPOSÉ PAR LES POMPIERS DE LA RÉGIE DES INCENDIES

ATTENDU que la municipalité de Westbury a pris connaissance du rapport annuel des statistiques 2018 des activités de la Régie intermunicipale d'incendie de la Région de East Angus;

2019-025

résolution no 2019-025

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury approuve le rapport des activités préparé par la Régie des incendies de la Région de East Angus.

QUE la résolution soit transmise à la MRC du Haut St-François.

A D O P T É E

13.03 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Une lettre sera envoyée à tous ceux qui doivent des taxes leur mentionnant que le montant doit être payé avant la réunion de mars 2019 ou avoir pris des arrangements pour le remboursement.

13.04 DEMANDE DE SUBVENTION DÉPENSES PROGRAMME AMÉLIORATION RÉSEAU DÉPUTÉ

ATTENDU que la municipalité de Westbury désire faire des travaux de réparation d'une courbe sur le chemin Gosford Ouest et de la reconstruction d'une partie du chemin Gosford Est;

ATTENDU que le coût des travaux est évalué à environ 50,000\$ pour les deux tronçons de chemins ;

2019-026

résolution no 2019-026

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury demande une aide financière de 40 000\$ dans le cadre du Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) afin de procéder à la réfection d'une partie du chemin Gosford Ouest et une partie du chemin Gosford Est à Westbury.

A D O P T É E

13.05 DON POUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

2019-027

résolution no 2019-027

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un don de 20\$ à la société canadienne du cancer pour l'achat de 2 bouquets de jonquilles.

A D O P T É E

13.06 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS (CROIX-ROUGE)

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q., C.C. -27);

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite.

2019-028

résolution no 2019-028

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Pierre Reid et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le canton de Westbury renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge canadienne versus les services aux sinistrés et que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente

A D O P T É E

13.07 MANDAT POUR LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PROXIMITÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 – Appui aux initiatives collectives dans le cadre programme d'aide financière PROXIMITÉ offert par le Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation;

2019-029

résolution no 2019-029

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que la municipalité présente une demande d'aide financière montant de 55 000 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

Que la municipalité mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, Adèle Madore à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE

13.08 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CLUB FADOQ DE EAST ANGUS

Le conseil demande un bilan des revenus et dépenses du Club Fadoq de East Angus avant d'autoriser une aide financière.

13.09 DON POUR LA JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY LE 2 MARS 2019

2019-030

résolution no 2019-030

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un montant de 50\$ pour la 9^e édition de la Journée Natalie Champigny qui servira à aider les jeunes élèves par la nutrition le matin, la remise de matériel scolaire ou des activités pour amasser des fonds.

A D O P T É E

13.10 MANDAT À SOLIDARITÉ HSF DE GÉRER LE PAGIEPS

CONSIDÉRANT la résolution 2018-11-9202 concernant le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS);

CONSIDÉRANT QUE la gestion de ce plan sera décentralisée en grande partie vers les MRC et qu'une enveloppe financière nous sera réservée;

CONSIDÉRANT QUE notre MRC souhaite suivre l'évolution des projets et leurs impacts sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE notre MRC reconnaît l'expertise des partenaires du développement pour bien gérer ce dossier et atteindre les meilleurs résultats possible;

À CES CAUSES,

2019-031

résolution no 2019-031

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

DE confier au comité Solidarité HSF le mandat de gérer l'ensemble du volet HSF du PAGIEPS, c'est-à-dire notamment établir le cadre de référence, la politique d'investissement, les appels de projets, l'accompagnement des promoteurs, les indicateurs de performance et la reddition de compte;

DE maintenir et mettre en application le cadre de référence présenté (en annexe);

QUE Solidarité HSF devra déposer pour approbation finale au conseil de la MRC chacune des recommandations d'investissement et à la direction de la MRC la reddition de compte pour le suivi avec les responsables régionaux;

QUE la MRC accepte que le continuum de services obtienne une part de l'enveloppe financière parce qu'il constitue un des éléments structurants du cadre de référence et que tous les projets devront contribuer à le renforcer;

QUE Solidarité HSF présente périodiquement ou à la demande de la MRC, l'état d'avancement du dossier;

QUE la MRC reconnaît Solidarité HSF selon la composition suivante : les organismes membres du Collectif territorial, quatre organismes communautaires et un représentant politique de la MRC, Richard Tanguay; ceci en cohérence avec son rôle de président de l'Équipe de développement du Haut-Saint-François et le fait que le cadre de référence exige que les projets contribuent au plus grand nombre possible de changements souhaités.

QUE la municipalité de Westbury est en accord avec la démarche de la MRC de confier au comité Solidarité HSF le mandat de gérer l'ensemble du volet HSF du PAGIEPS.

A D O P T É E

13.11 CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE PROJET SANS RENDEZ-VOUS POUR TOUS AU CENTRE DE SANTÉ DE COOKSHIRE

Reporté à une séance ultérieure.

13.12 DEMANDE DE LA VILLE DE EAST ANGUS CONCERNANT LA FERMETURE DU CHEMIN 1^{ER} RANG OUEST

Le directeur général de la Ville de East Angus nous a fait part qu'elle n'avait pas l'intention d'entretenir le chemin du 1^{er} rang Ouest même si une grande partie est mitoyenne avec Westbury. Il mentionne que si la municipalité devait faire une résolution pour la fermeture du chemin en période hivernale il ferait la même.

13.13 REMBOURSEMENT DE TAXES NON RÉSIDENT – AQUAFORME ADULTE

ATTENDU qu'une demande a été adressée à la municipalité pour le remboursement d'une taxe non résident dans le cadre d'une activité d'aquaforme pour adulte;

ATTENDU que la municipalité possède une politique pour le remboursement de la surtaxe non résident;

2019-032

résolution no 2019-032

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière informe la contribuable que la municipalité en application de sa politique refuse le remboursement demandé.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

14.01 CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU HSF – CONSOMMATION DE DROGUES ET D'ALCOOL MARDI LE 29 JANVIER À LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

Aucun participant

14.02 INVITATION AU LANCEMENT DE LA DÉMARCHE SOCIALE CHEZ VALORIS LE 6 FÉVRIER À 19 HRS

Les membres du conseil qui sont intéressés n'ont qu'à s'inscrire.

14.03 SOUPER SPAGHETTI ET SOIRÉE DANSANTE (VOYAGE HUMANITAIRE) POLYVALENTE 16 FÉVRIER 2019

Aucun participant.

14.04 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE – CABANE À SUCRE VENDREDI LE 12 AVRIL 2019

La conseillère Mme Martineau confirmera sa disponibilité en mars.

15.00 VARIA

**15.01 RENCONTRE D'INFORMATIONS AVEC NOS AVISEURS LÉGAUX
LE 26 MARS 2019 À 18H**

QUE la directrice générale informe l'avocate de la municipalité, Me Annie Aubé que la rencontre annuelle se tiendra le 26 mars 2019 à 18 h.

15.02 SOMMAIRE ANNUEL 2018- COLLECTE SÉLECTIVE

Le sommaire annuel 2018-collecte sélective des municipalités de l'Estrie a été déposé au conseil.

**15.03 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE VOIRIE – DOSSIER
CHEMIN DES BOISÉS**

Une rencontre a eu lieu le 22 janvier 2019 à 15h au bureau municipal. Le comité de voirie, l'ingénieur et le chef d'équipe pour la municipalité, le promoteur, M. Nadeau et son technicien et 2 représentants de Granulab Inc.

Des correctifs ont été demandés et nous attendrons un suivi du promoteur.

16.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

17.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2019-033

résolution no 2019-033

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à 20 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Gray Forster
Maire

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-
trésorière